



Exposition Quel Saint-Germain demain ?

Synthèse de l'étude de prospective urbaine,
des débats, des commentaires et suggestions
des Saint-Germanoïis

SOMMAIRE

Préambule	4
Saint-Germain aujourd’hui	7
• Les cinq atouts du cadre de vie	
• La thrombose automobile et les coupures urbaines	
• Les préoccupations du moment	
Saint-Germain demain	10
I. Le devenir démographique	10
• Faut-il densifier ?	
• Faut-il étendre ?	
II. Mobilité et transports	13
• Comment mieux se déplacer ?	
• Transports et déplacements lointains	
III. Ville et nature : la place de la forêt	17
• Faut-il la « sanctuariser » ?	
• Faut-il la préserver ?	
• Faut-il l’étendre ?	
• Faut-il mieux l’utiliser ?	
IV. Le paysage urbain et le « vivre ensemble »	19
• Le paysage urbain	
• Le « vivre ensemble »	
V. L’attractivité de Saint-Germain	21
• Le commerce	
• Le caractère international	
• Les écoles et l’université	
• La culture et les arts	
VI. Le développement de Saint-Germain	23
• Le tourisme	
• Les emplois	
• La compétitivité	
• Le site de l’hôpital et les lisières ferroviaires	
VII. L’intercommunalité et le Grand Paris	25
Conclusion	29

PRÉAMBULE

PAR ROSELLE CROS, ANCIEN SÉNATEUR

Le maire de Saint-Germain-en-Laye, Emmanuel Lamy et la municipalité ont voulu « décrocher » du quotidien envahissant et prendre du temps pour se projeter dans un avenir qui n'est pas déchiffré.

Le moment est particulièrement bien choisi :

- La région Île-de-France a défini son schéma directeur.
- Une consultation internationale a été confiée à dix architectes de renom pour imaginer le Grand Paris dans 20, 30 ou 40 ans à l'instar du Grand Londres.
- Un projet de construction d'un nouveau réseau de transport se met en place.

Toutes ces réflexions et ces chantiers s'inscrivent dans le contexte sociétal d'une période de transition commencée avec les impératifs du développement durable, rendue nécessaire par l'actuelle crise systémique financière et économique.

Les évolutions de la société vont se traduire en termes d'aménagement du territoire : l'urbanisme du XXI^e siècle s'invente aujourd'hui.

Saint-Germain-en-Laye, placée au cœur de l'axe Paris - Normandie, ne pouvait rester à l'écart. C'est une démarche novatrice dans ses objectifs et sa méthodologie qui a été initiée.

Par contrat du 8 avril 2011 la commune a décidé de confier une étude de prospective urbaine aux Ateliers Lion associés, dirigés par Yves Lion (un des dix architectes du Grand Paris) avec l'agence Campana Eleb Sablic.

Les objectifs ? Imaginer Saint-Germain demain, dans 20, 30 ans.

La méthodologie ? Il s'agissait de ne pas laisser aux seuls professionnels urbanistes la réflexion sur le devenir de notre ville mais d'associer des experts habitant ou non Saint-Germain et toute personne désireuse de s'exprimer afin d'organiser un vaste débat et permettre à chacun de devenir acteur de son futur cadre de vie.

Tout a été mis en œuvre pour ouvrir la participation le plus largement possible :

- Une exposition a été organisée au Manège Royal du 30 novembre au 23 décembre 2011, déconcentrée ensuite dans plusieurs quartiers : au centre administratif, à la Soucoupe et sur la dalle du Bel-Air.

- Des experts se sont prononcés :

Yves Lion, architecte, Marc Ferro, historien, Gérard-François Dumont, géographe, économiste démographe, Antoine Grumbach, architecte-urbaniste, Stanislas Cebron de Lisle, directeur du cabinet Bérénice, Éric Charmes, directeur du laboratoire Rives à l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'État), Frédéric Gilli, chercheur à Sciences-po, Léa Marzlof, consultante en nouvelles mobilités, Alfred Peter, paysagiste et Atanase Périfan, créateur de la Fête des voisins.

- Une enquête audiovisuelle a été menée auprès de 45 personnes (sur un échantillon de 200 contactées) représentatives de la population saint-germanoise : âge, quartier, catégorie socio-professionnelle, actif et non actif...

- Quatre débats ont été organisés autour de quatre thèmes : Vivre et se déplacer / Vivre et se développer / Vivre la ville ensemble / Vivre avec sa forêt, son fleuve, son patrimoine historique. Un grand nombre de représentants d'associations ont participé à ces débats.

- Un site Internet a été dédié.

- Une incitation à envoyer des courriers a été menée par la mairie.

- Une information continue dans Le Journal de Saint-Germain au fil des mois.

Le bilan de la participation

Modèle d'une démocratie participative, la consultation a suscité un intérêt réel de la part de ceux qui se sont déplacés ou ont laissé des observations (ces derniers nettement moins nombreux que ceux qui se sont contentés de visiter l'exposition ou de naviguer sur le site dédié).

Les centres socioculturels ont apporté leur éclairage et la Soucoupe a organisé un atelier jeunes. Beaucoup de compliments sur l'initiative et une réelle interactivité à partir des commentaires laissés sur le site.

Le contenu de l'étude et sa synthèse

Elle comprend deux parties.

- *Saint-Germain aujourd'hui* : autour d'un reportage photos qui a fait l'objet de commentaires élogieux ou critiques (photos montrant un Saint-Germain trop calme, sans embouteillages, sans camions...) et des croquis sont évoqués le territoire, le passé historique et le présent avec les projets en cours.

- *Saint-Germain demain* : autour de photos, de montages virtuels, d'esquisses ont été traités les enjeux et territoires stratégiques, notamment le site de l'hôpital, les liaisons Nord - Sud, la projection d'un boulevard urbain pour la N 13 et d'un nouveau quartier autonome au Grand Cormier.

L'étude a voulu placer le devenir de Saint-Germain dans le contexte du Grand Paris et des futures métropoles de la région Île-de-France. Elle n'a pas l'ambition de décrire un projet urbain mais de donner des pistes de réflexion sur

un devenir à long terme élaboré à partir du présent. Si, comme le remarque Marc Ferro, les mutations et événements majeurs des dix dernières années n'ont pas été prévus ni donc anticipés, essayons de mieux préparer le futur !

De l'analyse approfondie de la mission d'Yves Lion, de l'étude de tous les commentaires et interventions recueillis par la population, il ressort un consensus sur la qualité de vie à Saint-Germain, des orientations partagées sur un certain nombre d'objectifs (préserver les atouts de Saint-Germain, nécessité d'évolution et de modernisation de la ville dans un cadre plus large que le territoire de Saint-Germain) et des opinions diverses sur les esquisses de projets.

Le présent document est une synthèse des observations et commentaires recueillis, replacés dans le cadre de l'étude, qu'ils aient été ou non inspirés par l'étude ou l'exposition.



SAINT-DENIS-LA-GREVE
POSTES-TELEGRAPHES-TELEPHONES

LA POSTE

SAINT-GERMAIN AUJOURD'HUI

Les observations s'articulent autour de **trois thèmes** :
Une unanimité sur l'image positive de la ville que les habitants ont choisi d'habiter autour de cinq atouts qu'il convient absolument de préserver et qui forment l'identité spécifique de Saint-Germain : « une ville à part entière si proche de Paris ». Yves Lion souligne que les Saint-Germainois revendiquent « le droit au bonheur d'être là ».

► **Les cinq atouts qui font la qualité du cadre de vie de Saint-Germain** : « ville prestigieuse », « lieu de shopping et de détente ».

- **Le passé historique et le patrimoine qui en est son témoin** (le château, la terrasse, l'architecture des hôtels particuliers et des immeubles aristocratiques, la ville dénommée « ville des 7 châteaux »). Les habitants éprouvent le besoin de rappeler le passé royal (la vie des rois, la naissance de Louis XIV...) mais mentionnent peu la notoriété plus récente (les écrivains ou musiciens célèbres, le passé ferroviaire...).

- **La forêt, comme poumon vert et lieu de détente.** Saint-Germain, « c'est un peu la campagne, une ville au caractère villageois proche de Paris ».

- **L'ouverture internationale** grâce à son lycée international et à la présence de nombreux cadres étrangers, au PSG...

- **L'importance et la qualité du « commerce de cœur de ville »**, alliant commerces de proximité et grandes enseignes, culminant avec le marché, lieu exceptionnel de convivialité où la présence de producteurs est appréciée.

- **Le caractère « équilibré » de la ville** (ville complète rassemblant vie administrative, commerces, culture, parcs, équipements sportifs...), forte de sa population scolaire.

► **Un consensus sur deux ressentis négatifs** :

- **La thrombose automobile** qui décourage d'aller au centre-ville (5 000 véhicules en heure de pointe), qui pollue l'environnement du château et qui est aggravée par l'insuffisance des parkings et stationnements. Le RER A, encore perçu comme facteur positif mettant Paris à 20 minutes, est aussi ressenti comme inconfortable (sa gare en centre-ville attire une circulation qui congestionne et pollue) ; son inconfort, son mauvais fonctionnement, les difficultés pour les quartiers sud de rejoindre la gare... Les limites actuelles de Grande ceinture Ouest (trajet, horaires...) ne lui permettent pas de devenir un atout.

► **Les effets de coupure** :

- **Le facteur géographique et topographique** : le thalweg entre deux plateaux isole les quartiers nord et sud, les liaisons étant d'autant plus difficiles en raison de la forte déclivité (50 mètres). Yves Lion souligne le paradoxe de la géographie de Saint-Germain : son ouverture vers l'extérieur par sa situation dans la boucle de la Seine et son isolement par la forêt, « isolement qui la met à distance des communes voisines et qui semble bien assumé par les habitants ».

- **Le facteur urbain** : la rupture du paysage urbain vient des coupures opérées par les infrastructures routières (en particulier les routes nationales 13 et 184) et ferroviaires (viaduc du Bel-Air).

- **Le facteur générationnel et social** fait l'objet d'opinions divergentes. Certains soulignent la mixité sociale qu'ils apprécient, d'autres constatent, se félicitent ou déplorent la prédominance bourgeoise.

Évoquant les oppositions entre le Bel-Air et le centre-ville, un habitant va jusqu'à évoquer le fait que « les habitants cohabitent ensemble sans jamais se rencontrer ». Des personnes habitant le centre reconnaissent ne jamais franchir la déviation.

Les jeunes qui se sont exprimés regrettent l'insuffisance des animations pour leur âge.

• **Le facteur sociologique** : le repliement sur la ville souligné par Yves Lion qui s'étonne du peu d'importance attachée aujourd'hui par les habitants de Saint-Germain aux communes voisines malgré les échanges fonctionnels (RER, commerces...).

► **Les préoccupations du moment et les observations ne relevant pas d'une prospective**

Des habitants ont saisi l'opportunité de la consultation pour s'exprimer sur des sujets divers. « Les grands projets ne doivent pas faire oublier les petites améliorations ».

Notons quelques points :

- Des sujets dits « oubliés » : l'aménagement du carrefour de l'Ermitage entre Saint-Germain et Le Pecq.
- La publication des résultats des analyses de pollution effectuées par Airparif rue Albert-Priolet.
- La question du maintien du PSG à Saint-Germain.
- L'inquiétude suscitée par la fermeture éventuelle de l'hôpital.
- La réalisation des propositions émises dans le cadre du comité d'axe du Plan de déplacement urbain pour la ligne 258.
- La circulation automobile et les embouteillages sont un sujet récurrent, ainsi que la vitesse et la dangerosité de la rue Albert-Priolet.
- La transformation de la rue de Fourqueux en « rue de ville ».
- La demande d'un radar au feu du carrefour Péreire / Priolet.
- La demande d'équipements publics et de commerces supplémentaires au Bel-Air.
- La demande d'alignement d'arbres avenue Kennedy.
- La demande de pistes cyclables et de supports vélos supplémentaires.
- La demande d'autorisation pour la pose de panneaux solaires (y compris dans le secteur sauvegardé).
- Une interrogation sur l'avancement du dossier de classement de la forêt en forêt de protection.
- Des interrogations sur l'utilisation des locaux de l'ancienne Banque de France et du château de la Muette.
- La petite délinquance et la sécurité de la rue Lully le soir.





SAINT-GERMAIN DEMAIN

ou comment maintenir la qualité de vie en modernisant la ville ?

L'ensemble des orientations de l'étude et des commentaires peut être regroupé en **sept thématiques** :

- I Le devenir démographique
- II Mobilité et transports
- III Ville et nature
- IV Le Paysage urbain et « le vivre-ensemble »
- V L'attractivité
- VI Le développement dans une perspective de développement durable
- VII L'intercommunalité et le Grand Paris

I Le devenir démographique

La population de Saint-Germain, ancienne, qui s'est accrue sous les règnes des rois qui ont précédé Louis XIV, a ensuite connu une hémorragie avec le départ de la cour pour Versailles. Elle a su ensuite se développer de façon régulière et harmonieuse, sans atteindre toutefois la forte croissance de sa voisine Poissy.

Gérard François Dumont, géographe, économiste, démographe, souligne les trois facteurs qui créent une dynamique démographique favorable à Saint-Germain :

- La densité : après une densification liée aux infrastructures de transport et aux décisions municipales, la densité moyenne dans la partie bâtie construite de la ville s'établit à 4 000 habitants au km² (la densité de 45 habitants au km², calculée sur tout le territoire occupé aux 3/4 par le massif forestier n'étant pas significative). Cette densité permet un « système urbain qui crée des interactions naturelles ».
- Le renouvellement est assez fort, favorisé par « le système migratoire des cadres internationaux ».
- La composition par âge est également favorable, n'étant caractérisé ni par le vieillissement observé en milieu rural ou en zone littorale ni par la prédominance de jeunes qui caractérisent les cités où se concentrent les jeunes issus de l'émigration.
- La natalité est supérieure à la mortalité.

Concernant les rapports entre l'urbanisme et la démographie, les experts rappellent que faute de constructions dans une ville, la population diminue et se dévitalise (vieillesse et décohabitation), la ville perd tout dynamisme, son commerce est menacé. L'étude et les Saint-Germainois soulignent la rareté du foncier disponible et sa cherté. Mais « *si les prix de l'habitat ne cessent d'augmenter, cela est en partie dû à la fluidité insuffisante des mutations de logements et au manque de logements vacants* ».

Yves Lion énumère quelques opportunités : la libération de parcelles au gré du temps, le site de l'hôpital, le « no man's land » du Grand Cormier, la gare de triage, les délaissés en lisière de la RN 13...

■ Faut-il densifier ?

La question du nombre d'habitants fait débat. « *Saint-Germain ne peut se lancer sans dégâts dans la course à la recherche de logements en tentant de répondre à une défaillance de la politique nationale et au manque de décentralisation* ».

Beaucoup pensent qu'un accroissement nuirait à la qualité de vie et une majorité semble se dessiner autour de la sta-

bilité, du maintien démographique au niveau actuel, tout en étant consciente que la ville n'atteindra pas la taille critique pour un certain nombre d'évolutions nécessaires, d'où la nécessité de travailler sur un territoire plus large que celui de la commune.

Faut-il densifier pour assurer les constructions indispensables ? C'est une des questions pour lesquelles les opinions divergent nettement. Préparer l'avenir, c'est « *faire en sorte que les gens soient plus heureux et non pas qu'ils soient plus nombreux* ».

Il y a néanmoins plus d'avis en faveur d'une densification contrôlée, « *raisonnée, encadrée* » que pour le statu quo : « *faire la ville sur la ville* », garder mixité et activités et ne pas transformer Saint-Germain en « musée » ou à l'image des quartiers les plus riches de Paris.

On trouve une convergence d'opinions sur deux points :

► Le premier est le besoin de logements (pour certains, des logements de standing, pour d'autres, des logements sociaux ou des logements pour les jeunes). Il est fait observer que depuis quelques années, la ville s'efforce de rattraper le retard pris pour la construction de logements sociaux ; aucun n'ayant été construit après l'arrêt de la ZUP du Bel-Air.

► Le second point est l'assouplissement des règles du droit à construire telles que l'autorisation de construire ou d'étendre à plus de 25 m de l'alignement d'une voie publique existante, l'accroissement du Coefficient d'occupation des sols (COS) (pourvu qu'on maintienne les critères esthétiques et la qualité architecturale ; ce qui rejoint le « pittoresque de l'ambiance urbaine » décrit par Yves Lion qui souligne qu'elle est fondée sur des « éléments de petite échelle » (le parcellaire et le bâti).

Plusieurs commentaires font état d'un « important potentiel en diffus dans certains secteurs », de la nécessité de réaliser des alignements plus construits, de favoriser les petits collectifs et rappellent les opportunités liées aux mutations foncières au fil du temps. La rénovation du bâti ancien, en respectant les normes du développement durable ainsi que le caractère étroit et court des façades, paraît plus appropriée à Saint-Germain qui doit « garder son âme ». La densification a pour mérite de localiser les logements dans le tissu urbain et de préserver la vitalité commerciale.

La proposition d'Yves Lion de densifier partout, y compris dans les zones d'habitat individuel où il tente de démontrer, avec photos à l'appui, que des petits collectifs mêlés à des maisons individuelles ne nuisent pas à l'harmonie, fait l'objet de réserves : « *la densification sur place est un facteur de promiscuité accrue, laquelle finit toujours par être mal vécue* ». « *Venir à Saint-Germain, c'est vouloir vivre avec certains équilibres urbains, environnementaux et sociaux qui vont s'éroder avec le projet... c'est choisir de ne pas habiter Paris* ».

La densification fait peur car elle synonyme pour beaucoup d'accroissement de circulation, d'encombrement des rues et de diminution des espaces verts. Elle rappelle, selon Yves Lion, le mauvais souvenir d'après-guerre où l'urbanisme s'est fait dans l'urgence, la précipitation et la simplification. Désormais, l'urbanisme doit être « attentif aux lieux ».

Une personne regrette que la préparation du vieillissement de la population (résidences pour personnes âgées) ne soit pas traitée.

■ Faut-il étendre ?

La population et l'étude constatent la rareté du foncier disponible : 75 % du territoire relèvent de la compétence de l'État.

Le projet de la lisière Péreire avec son programme mixte d'activités tertiaires, de logements et d'équipements ainsi que l'opération du parc de la Maison verte ne sont que mentionnés car, faisant partie du court terme, ils n'entrent pas dans le champ de la prospective du long terme, même si un habitant regrette que le projet de la lisière Péreire ne soit pas traité et que la population n'en connaisse pas encore le contenu.

Plusieurs soulignent que le prix élevé de l'immobilier est un frein au développement et à la diversité.

Pour accroître les constructions, on trouve trois pistes dans l'étude d'Yves Lion : les franges de la forêt, la construc-

tion en lisière de la RN 13 et la création d'un nouveau quartier au Grand Cormier.

► L'étude souligne qu'il ne faut pas s'interdire les franges de la forêt, donnant des exemples de « Parc habité » Il mentionne cette éventualité sans la développer. Peu de commentaires sont favorables à cette proposition.

► La construction d'immeubles en lisière de la RN 13. Un croquis répertorie le foncier disponible en bordure de la RN 13 dans les sites déjà urbanisés (carrefour du Bel-Air, rue Bonnemain, rue des Fonds-de-l'Hôpital, quartier Schnapper-Pontel...). La perspective d'immeubles (activités et logements) de hauteur supérieure aux hauteurs maximales autorisées à Saint-Germain suscite réserves et scepticisme. Les personnes qui y sont favorables le sont sous réserve de l'amélioration du trafic apportée par la réalisation des infrastructures de transport projetées (A 104). Elles y voient le moyen de retenir des jeunes ménages.

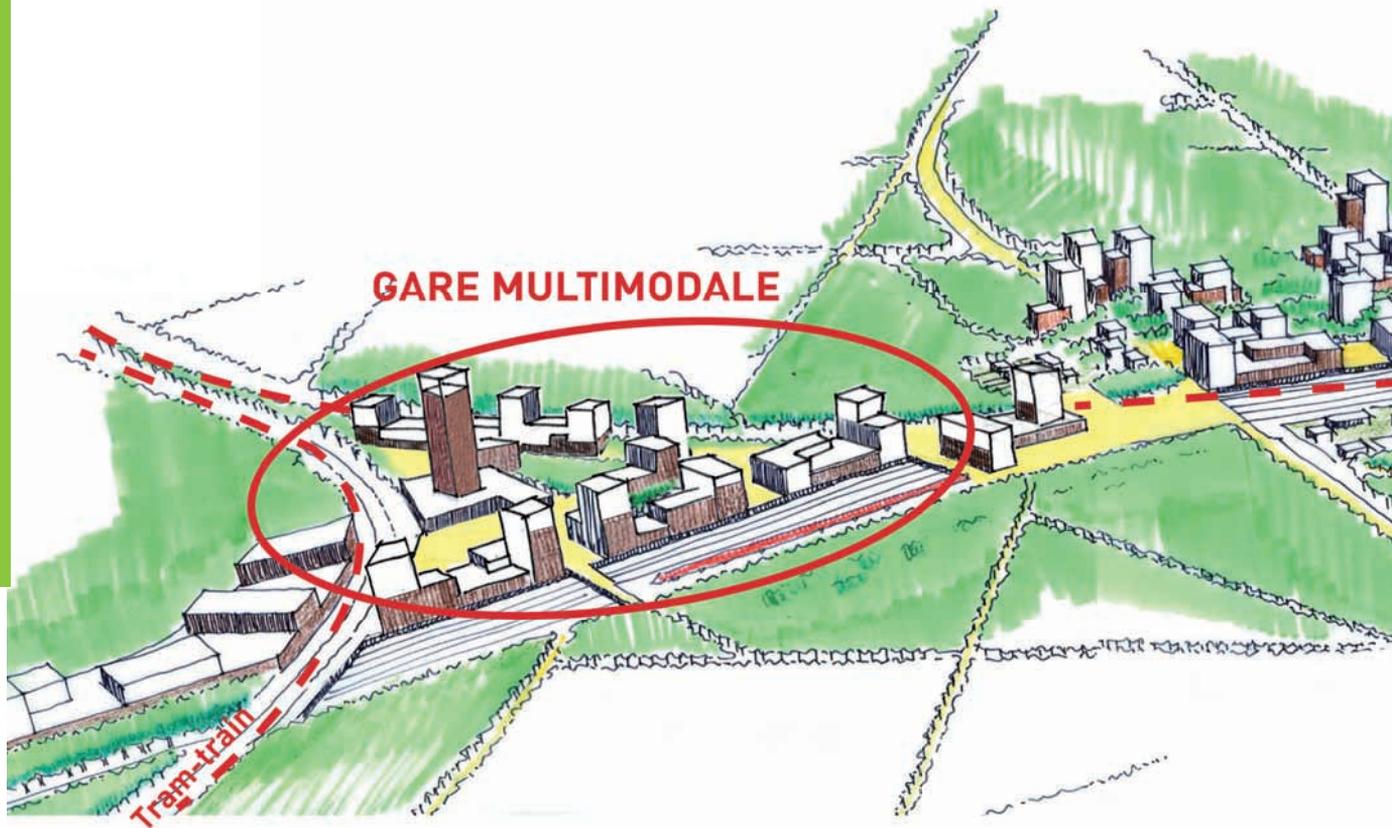
► La création d'un nouveau quartier au Grand Cormier qualifié de « cité jardin ». Sur le site de 90 ha, une hypothèse de programme est esquissée : 35 seraient laissés pour les voies ferrées, 35 permettraient d'étendre la forêt, 20 seraient bâtis (équipements, logistique, logements, bureaux, activités).

Les opinions défavorables et les réserves semblent l'emporter sur l'approbation. L'aspect positif retenu est la création d'un quartier qui serait « autonome », alliant commerces, habitat, emplois, présence d'une gare...

Les arguments contre sont nombreux :

- Création d'un quartier enclavé, coupé par la forêt, éloigné du centre-ville, nécessitant des transports (bilan négatif en termes de développement durable).
- Empiètement sur la gare de triage qui pourrait redevenir une gare importante de fret (lié au futur port Seine Métropole, à la confluence de l'Oise et de la Seine) ; la conservation de cet espace pour les transports du futur étant considérée comme nécessaire.
- Empiètement sur la forêt à préserver, « projet nocif pour la forêt et lourd de conséquences pour la ville ».

Grand-Cormier



Plus proches de Maisons-Laffitte, d'Achères, difficulté des futurs habitants à se sentir « saint-germanoïse ».
Aucun chiffre n'est donné sur la population de Saint-Germain à horizon 2030 par exemple.

II Mobilité, transports

■ Comment mieux se déplacer à Saint-Germain ?

Les Saint-Germanoïse considèrent ce sujet comme majeur. Ils font eux-mêmes le diagnostic. L'accroissement de la mobilité est un trait de la vie moderne : notre société est qualifiée de « société nomade ». Mais les déplacements sont de nature différente selon qu'il s'agit de déplacements à des fins privées (famille, loisirs...) ou de déplacements liés à la profession.

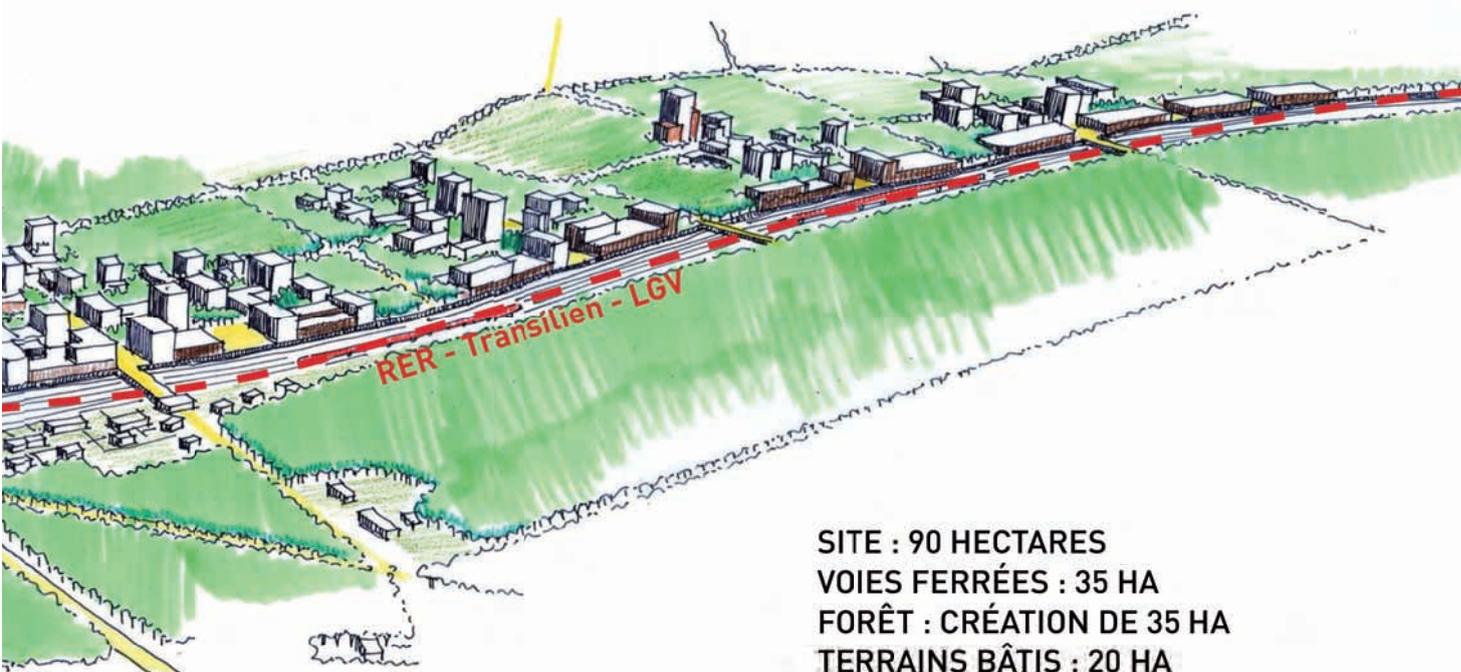
Beaucoup soulignent les difficultés propres à Saint-Germain : l'étroitesse des rues ne facilite pas la circulation, la déclivité est un frein à la pratique du vélo et de la marche, les difficultés de circulation sont liées en partie aux atouts de la ville : son attractivité scolaire, l'importance de son commerce fréquenté par des habitants extérieurs et la gare du RER.

Parmi les solutions sont préconisées :

► La réduction du trafic automobile en centre-ville

Sont évoqués :

- La piétonisation du centre-ville avec des parkings périphériques et des navettes de petits bus (pour permettre l'accès aux habitants des quartiers périphériques et des communes voisines). Objectif largement partagé, il ne fait pas l'unanimité (certains demandent de garder une place à l'automobile en centre-ville pour les habitants des quartiers périphériques et de l'extérieur et pour les personnes qui, sans être « handicapées », se déplacent difficilement).
- L'accroissement des pistes cyclables mais « ne pas tout focaliser sur le vélo », mode de déplacement qui ne peut pas être pratiqué par un grand nombre.



SITE : 90 HECTARES
VOIES FERRÉES : 35 HA
FORÊT : CRÉATION DE 35 HA
TERRAINS BÂTIS : 20 HA

Hypothèse de programme : 350 000 M² SHON
50 000 M² LOGISTIQUE (300 EMPLOIS)
200 000 M² LOGEMENTS (5 000 HABITANTS)
75 000 M² BUREAUX/ ACTIVITÉS (3 500 EMPLOIS)
25 000 M² ÉQUIPEMENTS

- La suppression des stationnements de surface et l'accroissement des places en souterrain.
- Un téléphérique urbain (comme dans différentes villes en Espagne et en Italie).
- Un escalator rue Wauthier.
- Des remonte-pentes pour les vélos (comme en Norvège).
- Une plateforme logistique pour les livraisons.
- L'introduction de voitures et de vélos « libre-service ».
- Le développement des véhicules électriques.
- L'enterrement des rues de Pontoise et de la Surintendance.
- L'accroissement du nombre de parkings périphériques et en centre-ville.
- La ville pourrait devenir un « *prototype du développement durable urbain réconciliant les citoyens et leur ville au travers des mobilités douces* ».

« La mobilité future nécessite de changer nos habitudes et de nous adapter à de nouvelles réponses techniques et technologiques »

► La limitation des mobilités lointaines

Léa Marzlof, consultante en nouvelles mobilités, imagine que chacun réorganise sa vie en fonction de son territoire afin que la mobilité restante ne soit pas « *la mobilité subie mais la mobilité choisie* » ; cette dernière étant de préférence la marche et le vélo en ville. Elle suggère « le partage » (covoiturage, la création de lieux de travail à Saint-Germain pour permettre le télétravail...), « la proximité » (pour éviter les déplacements lointains, contraints, recentrer ses activités autour de ses lieux de vie, faire le maximum d'activités sur le trajet habituel et donc mettre les services tout au long des parcours les plus usités), « *le changement de statut et de comportement du voyageur* » (les usagers deviennent acteurs, s'affranchissent des autorités de transport et des transporteurs, s'échangent des informations pratiques sur le trafic, les mentalités évoluent dans les entreprises qui favorisent les pratiques les plus vertueuses en matière de transport...).

■ Les transports et les déplacements lointains

Les transports sont abordés par la quasi-totalité des personnes qui se sont exprimées. Ils sont considérés comme un atout actuel (RER A) ou futur. L'emplacement de la gare du RER en centre-ville est décrit tantôt comme un atout tantôt comme un inconvénient majeur.

Les Saint-Germainois sont conscients de l'importance des transports et de leur devenir pour le développement de leur ville et l'amélioration de leur quotidien (gagner du temps). Yves Lion évoque les transports du futur qui devront privilégier le confort sur la vitesse, le confort permettant d'utiliser les temps de transport pour d'autres activités (« e-courses, tweeter, s'informer, travailler »...) grâce à l'alliance du « mobile et du virtuel ».

Les questions financières (coût des infrastructures, hausse du prix du carburant) entraîneront des mutations profondes dans le fonctionnement des routes et impliqueront de raisonner davantage en « aménagement du territoire » plutôt qu'en mobilité.

Sont évoqués :

► Le RER A, le tram-train et la tangentielle

La saturation et le mauvais fonctionnement du RER A sont rappelés.

Quelques critiques sur le tram-train entre la gare du château et la gare de Grande ceinture : « *inutile, coûteux, préjudiciable à la forêt* », il pourrait être remplacé par des bus électriques à capacité variable suivant la fréquentation.

Il est demandé l'impact environnemental du passage du tram-train en lisière de la forêt ».

Mais il existe de fortes attentes pour relier le Bel-Air, la Grande ceinture et la gare du RER A en centre-ville.

Le tram-train, « *support de développement et révélateur du territoire* » permettrait de relier six gares (le Bel-Air, la Grande ceinture, le Camp des Loges, Poissy, le Grand Cormier, Achères-ville) donnant ainsi un sens au projet de Confluence Seine-Oise.

La prolongation de la tangentielle est attendue par les habitants qui soulignent la sous-utilisation de la gare de la place Frahier et précisent qu'il est important de relier Saint-Germain à Achères, Cergy, Versailles et la ville nouvelle de Saint-Quentin.

Il est fait allusion à l'ancien projet de prolongation du RER A jusque Chambourcy et il est proposé de prolonger, à partir de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche, la liaison ferroviaire jusqu'à la gare de Grande ceinture.

► **La gare routière** : il est suggéré une sortie du RER côté hôtel de ville reliée directement à la gare routière et l'éclatement des terminus de bus en plusieurs points dans la ville

► **La RN 13** : vécue comme une coupure et une nuisance (pollutions, bouchons) mais aussi comme le moyen indispensable pour contourner la ville.

Deux transformations sont évoquées :

- La transformation de la RN 13 en boulevard urbain, suggérée par l'étude d'Yves Lion. L'idée est de casser « l'unilatéralité » des routes nationales coupant des villes et de leur donner un caractère urbain au lieu et place de leur caractère routier. Il s'agirait, en urbanisant les liaisons de rompre les coupures et par une requalification urbaine (permettant les constructions d'immeubles d'habitation et d'activités en bordure), de diminuer la vitesse.

La proposition intéresse et suscite quelques réelles adhésions.



La comparaison avec le boulevard Voltaire à Paris est critiquée : si le nombre de véhicules est comparable, la circulation sur la RN 13 est routière, dominée par les camions alors que Paris n'a pas de poids-lourds de transit ; le boulevard Voltaire est coupé par 25 rues qui permettent des dégagements et aèrent contrairement à la RN 13 qui n'a que cinq ouvertures. En outre, sa déclivité serait un obstacle et nécessiterait escalator ou ascenseur pour être pratiquée par les piétons et les vélos.

Ceux qui sont favorables à la requalification de la RN 13 en boulevard urbain pensent que ce n'est envisageable qu'après réalisation de la A 104.

- Une autre solution serait de séparer la circulation de transit de la circulation propre à la ville.



DEMAIN ? RENDRE CETTE ROUTE PLUS URBAINE ET PROFITER DU POTENTIEL FONCIER POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

► **La A 104** : les habitants redisent leur approbation, s'inquiètent de sa réalisation et y voient le remède à l'embouteillage du carrefour du Bel-Air, pour détourner le trafic de la RN 184 (qui crée une forte coupure dans la forêt) et supprimer la circulation des poids-lourds en transit.

► **La Seine** : il est suggéré son utilisation pour le trafic de marchandises lourdes et même un « cargo-tram », système utilisé en Allemagne.

Des convergences d'avis sur les transports en commun :

L'amélioration des transports ne dépend pas exclusivement de la ville mais de décisions nationales : les habitants connaissent les projets Éole et la ligne nouvelle (à grande vitesse / LNPN) Paris-Normandie ; ils en soulignent les enjeux pour Saint-Germain.

Tous considèrent que pour la mobilité et les déplacements, les solutions dépendent d'un plan d'ensemble dans un cadre territorial large et se réfèrent à l'intercommunalité et aux grands projets (Grand Paris, Éole, LNPN...).

III Ville et nature : la place de la forêt

Une unanimité se dessine autour de la « nature sauvage » (la forêt) et de la « nature maîtrisée » (le parc et la terrasse Le Nôtre) considérées comme les atouts premiers de Saint-Germain (3 500 hectares).

Les autres espaces verts de la ville ont peu retenu l'attention à l'exception de celle de l'association de quartier MIRO qui relève les alignements d'arbres plantés sur le domaine public, les jardins privatifs, les parcs aménagés par la ville et les restes d'anciennes surfaces forestières (le Bois Saint-Léger, le Bois joli, le parc aux Oiseaux), tous concourant à la qualité du cadre de vie de Saint-Germain.

Concernant la forêt le débat tourne autour de quatre questions.

■ Faut-il la « sanctuariser » ?

La question mérite d'être posée pour certains au regard des empiètements passés (le camp militaire des Loges, le quartier Goupil, le camp Gallieni, les aménagements sportifs de la piscine, du golf, du PSG, les logements autour du château du Val, de la Croix Saint-Simon, de la cité Coligny, les routes et voies ferrées) qui ont réduit la surface boisée d'au moins 1 000 hectares.

Un consensus se dégage surtout sur la nécessité de lui garder son caractère « sauvage » et de ne pas la transformer en bois urbain de type bois de Boulogne, sans toutefois penser que plus rien n'est possible.

■ Faut-il la préserver ?

C'est le terme sur lequel se fait l'unanimité pour conserver ce « havre de paix » dont l'enjeu dépasse la commune. Il s'agit pour certains de garder le caractère forestier, de limiter la présence humaine en « restant sur les sentiers ».

L'expression « porosité entre la forêt et la ville » suscite le débat. Faut-il séparer les deux espaces ou utiliser les lisières pour créer une continuité, mieux amener la ville dans la forêt ? Les avis divergent sur ce point mais un consensus se dégage pour que toute parcelle prise sur la forêt soit compensée de manière avantageuse en surfaces boisées.

Yves Lion rappelle que les rapports « ville / nature » longtemps considérés comme antagonistes (chacune devant se protéger de l'autre) doivent désormais jouer sur la complémentarité des deux milieux et que la nature n'est plus « l'extension légitime de la ville ».

■ Faut-il l'étendre ?

Si, au niveau du Grand Paris, l'extension de 30 % de surfaces forestières est une hypothèse retenue, une unanimité se dégage sur la préservation des surfaces existantes pour la forêt de Saint-Germain.

Plutôt que d'étendre, il est proposé de « cicatriser les blessures », replanter les vides, diversifier les espèces d'arbres.

Le thème de la continuité est repris au niveau environnemental plutôt qu'au niveau urbain : il est suggéré au Nord d'amener la forêt jusqu'à la Seine (300 ha libérés par la station d'épuration) et à l'Ouest de transformer l'espace agricole de la plaine de la Jonction en surface forestière (coulée verte).

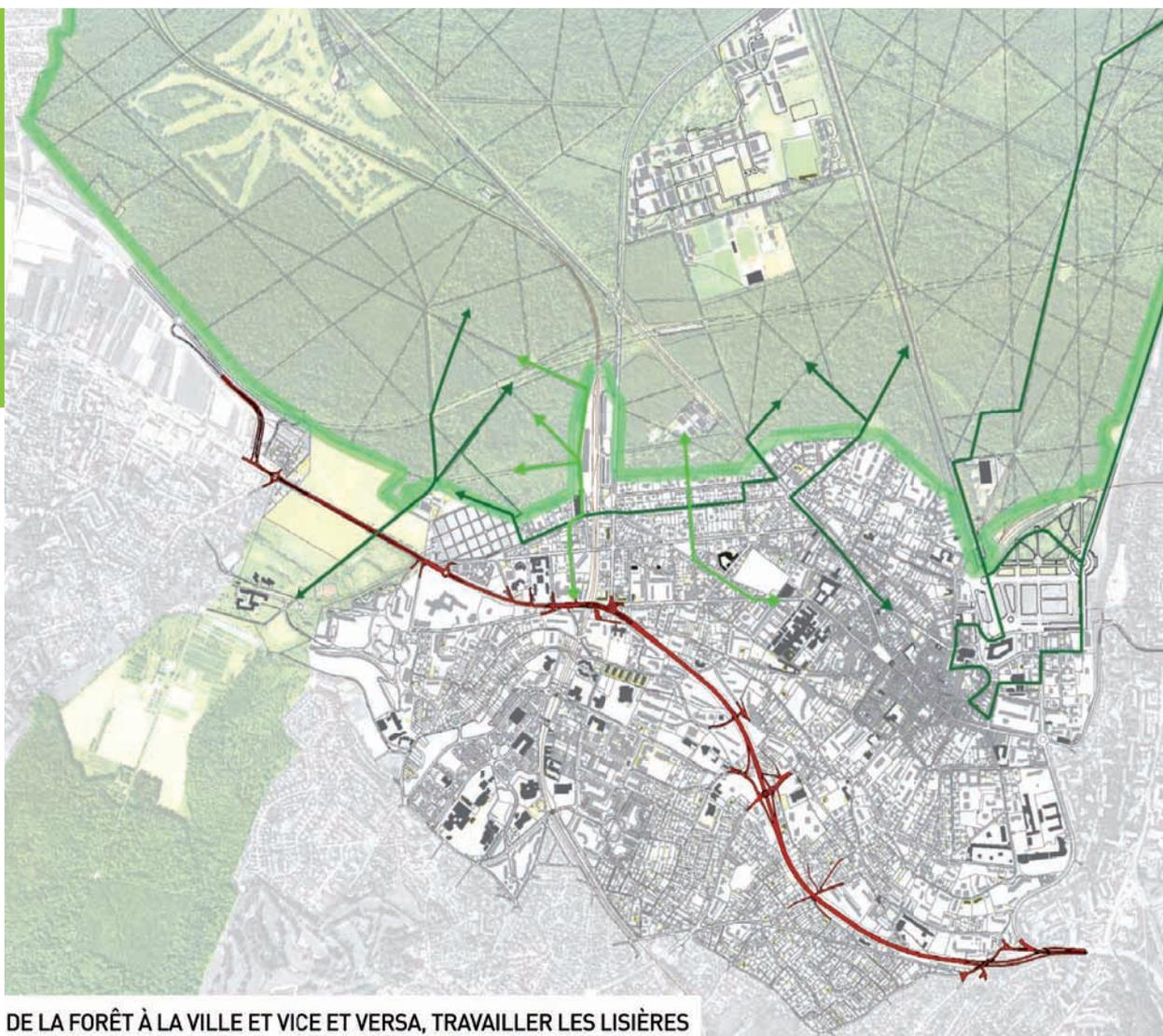
Partant du principe que la nature n'est plus « l'extension légitime de la ville » et pour compenser les empiètements sur la forêt que nécessiterait le nouveau quartier du Grand Cormier, Yves Lion propose des reboisements devant la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, la gare de triage.

■ Faut-il mieux l'utiliser ?

Les avis convergent sur une meilleure utilisation et une valorisation de la forêt autour de trois thèmes :

- **Le thème économique** : l'exploitation du bois et la création d'un centre de recherche sur la forêt, sa place dans le développement durable, en complément de l'enseignement agricole déjà existant.

- **Le thème écologique** : développer l'utilisation du bois comme mode de chauffage et exploiter la forêt en ce sens. Après 30 ans d'un urbanisme qualifié de « fonctionnel et sectoriel », à l'origine d'une ville « sans qualité », on entre



DE LA FORÊT À LA VILLE ET VICE ET VERSA, TRAVAILLER LES LISIÈRES

dans un cycle où la crise suscite de « nouveaux questionnements » et où la logique de développement durable amène la planification urbaine à se développer dans de nouvelles directions et à inventer. La forêt joue un rôle dans la tentative de maîtriser le climat en stockant le CO² et en réduisant la hausse des températures. Yves Lion indique que des études montrent que l'accroissement de 30 % des surfaces naturelles en Île-de-France réduirait de 2 degrés les écarts de température qui vont jusqu'à 8 degrés entre Paris et la périphérie. La forêt est un milieu, source de biodiversité, et un milieu bénéfique pour la santé.

- **Le thème culturel** : lieu de promenade de trois millions de visiteurs, Saint-Germain peut attirer encore plus de visiteurs de toute la région et développer l'intérêt culturel de la forêt (le sentier des Oratoires, la Croix de Noailles et tous les lieux d'histoire...). Le paysagiste A. Peter propose d'ouvrir la forêt davantage aux loisirs vers l'étang du Corra), à la détente, aux sports, d'organiser « des activités plus intenses et plus festives ».

IV Le paysage urbain et le vivre ensemble

Avec l'objectif fort de préserver la qualité du cadre de vie, les avis sont nombreux sur le paysage urbain et sur un thème d'actualité : le « vivre ensemble ».

■ Comment ressouder le paysage urbain ?

Les soucis dominants sont de préserver la qualité harmonieuse et esthétique de taille raisonnable (caractère village) et d'établir des continuités.

Pour atténuer les effets de coupure largement ressentis, il est proposé :

► Pour la coupure topographique et routière :

- Des suggestions de téléphériques, escalators et ascenseurs et d'enfouissement sont mentionnées pour faciliter la marche et le vélo.
- Découvrir le ru de Buzot et établir un cheminement piétonnier végétalisé tout au long est une idée approuvée par plusieurs.
- L'association MIRO a produit un document rappelant que les liaisons urbaines sont parallèles à la pente (rue Saint-Léger) alors que les voies qui gravissent les pentes nord et sud sont des pentes escarpées (rue de Boufflers, rue des Lavandières, ruelle Nicot...).
- L'association souligne que les deux liaisons principales pour les circulations douces, à savoir le passage très étroit en tunnel rue Saint-Léger et le carrefour du Bel-Air (débouché de la passerelle du Viaduc) ainsi que les voies ouvertes à la circulation (trois ronds-points et un pont) sont très défavorables à la continuité urbaine et que toutes les améliorations récentes (rue Saint-Léger) ou en cours de réalisation (suppression de la dalle du Bel-Air) doivent être complétées par la création ou l'amélioration de jalonnements qui permettront de développer les circulations douces interquartiers. Il s'agirait d'établir une véritable « coulée verte », cheminement sécurisé, lieu de promenade en utilisant et en améliorant des parcours déjà existants publics ou semi-publics, en créant d'autres (ru de Buzot) qui relierait des équipements publics (scolaires, sportifs, socioculturels) des parcs (Bois joli, Saint-Léger, parc des Oiseaux...) et permettrait d'assurer une continuité urbaine entre les coteaux, les quartiers sud et le centre-ville.

► Pour les coupures urbaines :

Le caractère minéral, donnant « une impression, froide de vacuité » a été souligné plusieurs fois pour caractériser certains éléments du paysage urbain.

Un exemple à ne pas suivre selon Étienne Berthon, architecte : « *Le réaménagement du quartier Gramont n'a pas été celui d'un nouveau quartier urbain, ouvert, mixte, vivant car il est dédié au seul logement, sans commerce et totalement refermé. La seule place qu'il comporte, l'espace Vera serait « un désert ».*

L'idée directrice est de « *ne pas subordonner l'humain et le social à l'ordre et à l'esthétique* ».

Ont été proposées, non pour transformer un cadre de vie apprécié mais pour « parfaire » et donner moins de place à la circulation automobile ou au stationnement, et en portant l'accent sur les animations de ville :

- L'amélioration des liaisons entre les deux centres : le château, l'esplanade de l'église et la place du Marché.
- L'amélioration du paysage urbain autour du château qui n'est animé qu'à l'entrée de la rue du Vieil-Abrevoir.

Pour créer plus de vie, sont suggérés « des bancs, des kiosques, une antenne de l'office du tourisme, un relais presse, des stands de petites animations... ».

Une liaison entre les « places ». Les places sont nombreuses (Saint-Pierre, de la Victoire, André-Malraux, Jehan-Alain, Mareil, Passy, cour Larcher...), elles mériteraient d'être mieux utilisées, débarrassées des voitures et devenir de véritables lieux de rencontre et d'animation sociale.

Une trame des lieux de rencontre est proposée qui relierait les places, les squares trop enclavés (Léon-Désoyer et Louis-Forest...), les équipements culturels, les commerces, les services administratifs... Le souhait est de donner plus de vie à ces espaces publics en les animant et d'opérer un contrôle social : « *plus il y aura de monde et de flux, plus ils seront sûrs* ».

Pour éviter les encombrements, sont suggérés des parkings périphériques (place Royale, place Vauban, place Aschaffenburg, sous les tennis de la CLE) avec des navettes relais pour le centre.

Le libre accès du public à la cour et à la chapelle du château permettrait d'intégrer le château dans la ville et de se le réapproprier. La piétonnisation de ce centre autour de ses nombreux équipements serait apprécié.

■ Le vivre ensemble

Comment créer plus de lien ?

La coupure sociale entre le centre et la périphérie est évoquée par de nombreuses personnes. Elle est imputée au prix de l'immobilier qui favorise au centre et au nord une classe socioprofessionnelle à niveau de vie élevé qui « consomme de la culture, du divertissement, du sport, de l'éducation, des loisirs... ».

Elle est souvent assimilée à une opposition entre le centre et le Bel-Air. Une habitante du Bel-Air estime que les habitants du Bel-Air « *ont tendance à se retirer dans leur quartier ; ils se sentent exclus ; on s'intéresse peu à eux* ».

Les jeunes de la Soucoupe, et plusieurs autres personnes demandent des magasins spécialisés, des restaurants, des cafés, des services au Bel-Air pour en faire un quartier moins dépendant du centre et ne pas être obligés de quitter le Bel-Air pour les courses, les loisirs...

Pour nombre d'intervenants, la mixité reste insuffisante et si les jeunes couples ne peuvent se loger faute de place et de moyens, la ville dépérira : « *une ville sans jeunesse est déjà une ville morte* ».

Très souvent est évoquée la coupure générationnelle (les 20-30 ans, les étudiants ont tendance à quitter la ville). Il est souligné que la ville s'occupe beaucoup de la petite enfance et des seniors mais devrait faire davantage pour les adolescents et les jeunes.

Un consensus se dégage en faveur d'une plus grande mixité sociale : « *ne pas éloigner les plus modestes* », « *réduire l'écart entre le centre et le Bel-Air* », éviter l'effet « *ghetto* ».

Plusieurs réflexions autres sont développées : « *la coupure est surtout dans les esprits* ».

Si des équipements publics complémentaires sont suggérés dans les quartiers sud, beaucoup pensent que les animations culturelles, sportives, la vie associative, la « *solidarité spontanée de proximité* » contribuent aussi à « *décloisonner* », à « *créer le lien social* ». La solidarité naturelle repose plutôt sur la famille, les services gérés par la ville et les associations. La solidarité du voisinage est à créer ou à renforcer comme le font des initiatives telles que la Fête des voisins.

Selon Atanase Périfan, inventeur de la Fête des voisins, « *l'âme d'une ville, c'est ce que les habitants ont envie de partager. 76 % des personnes interrogées sur le voisin idéal répondent : c'est celui qu'on ne voit jamais* ».

Pour renforcer la mixité et le « vivre ensemble » plusieurs suggestions :

- Proposer une diversité dans la typologie de l'habitat (collectif, individuel, accession, locatif).
- Créer des occasions et des lieux de rencontre pour apprendre à se connaître, à se respecter en coordonnant les animations déjà nombreuses.
 - Équiper les quartiers sud d'une maison des associations.
 - Créer des antennes décentralisées dans les quartiers sud (conservatoire, la CLEF...) et y attirer les habitants des villes voisines en opérant dans un cadre intercommunal. Faire vivre les spectacles de la salle Tati ou de la CLEF dans les quartiers périphériques.
 - Créer des lieux de loisir pour les adolescents.
 - Plutôt que d'encourager les déplacements des habitants des quartiers sud pour rejoindre les activités concentrées au centre, il est suggéré de créer une activité phare (culturelle ou sportive) ou un équipement (complexe de cinéma, cinéma d'art et d'essai, musée...) au Bel-Air qui attirerait les habitants du centre et créerait des occasions de rencontres. Faire venir le centre vers le Bel-Air (comme s'y emploie le tennis-cub du Bel-Air) ; « inverser » les flux pour réduire « la fracture socio-spatiale et renforcer la cohésion sociale ».
 - La construction d'un gymnase, le réaménagement de la dalle (démolition de la couverture du boulevard Berlioz et construction de deux bâtiments circulaires dédiés aux commerces et services publics) sont perçus comme un facteur d'amélioration du « vivre ensemble ».
 - Le « vivre ensemble » nécessite de travailler l'aspect humain autant que l'aspect urbain. Il ne suffit pas de « construire », il faut que l'accompagnement humain, l'animation donnent du dynamisme au bâti.

Éric Charmes, directeur du laboratoire R. à l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), évoque les sociologues qui parlent de « *repli sur soi* » ou de « *repli communautaire* ». Il précise que si les citoyens se regroupent avec des gens qui leur ressemblent dans un quartier, ce n'est pas pour avoir une vie communautaire ; la relation de voisinage souhaitée étant celle d'une « *cordiale ignorance* ». Rappelant que dans la vie moderne on pratique de multiples quartiers à l'intérieur de sa ville ou à l'extérieur dans d'autres villes : celui où on habite, celui où on travaille, celui où on fait ses courses, celui où ses enfants étudient, celui où habitent sa famille, ses amis...

Le « vivre ensemble » dépend de la manière dont on fréquente chacun de ces espaces dans sa vie quotidienne. Il souligne que la représentation politique pyramidale de ces espaces (conseils municipaux, élus régionaux...) n'est sans doute pas adaptée et il cite un politiste américain qui propose de donner à chacun le vote aux élections locales dans cinq villes au choix.

Pour Éric Charmes le « vivre ensemble » se pose donc à de multiples échelles, avec des enjeux différents et pas seulement à l'intérieur de Saint-Germain (liens entre les quartiers, entre des populations de niveaux de vie différents). Il y a aussi le « vivre ensemble » entre Saint-Germain et les villes voisines (partage de la forêt, la Seine...), le « vivre ensemble » qui insère Saint-Germain qui n'est qu'un élément de deux grands ensembles : l'ouest francilien et la région Île-de-France dont Saint-Germain tire une partie de sa richesse. Ces intégrations impliquent « *responsabilité, complémentarité et solidarité* ».

V L'attractivité de Saint-Germain

L'unanimité se fait sur la nécessité de garder et de renforcer l'attractivité de Saint-Germain autour de son passé historique, de son patrimoine, de son cadre de vie et de sa qualité de vie.

Quatre facteurs peuvent contribuer à développer l'attractivité d'une ville déjà « patrimoniale et ouverte » :

■ Le commerce

Il concentre de nombreux atouts actuellement :

- Le pouvoir d'achat de la population, l'attractivité de la ville, son accessibilité.
- La diversité du tissu alliant la qualité des commerces indépendants (commerces de bouche en particulier), avec la modernité de grandes enseignes nationales et internationales.
- La concentration en « cœur de ville » dans un contexte contemporain de grands centres commerciaux extérieurs.

Si, selon Stanislas Cebron de Lisle, le commerce dispose de bases solides pour assurer sa pérennité, il convient toutefois de le mettre en valeur, de saisir l'opportunité d'une demande actuelle de commerces de centre-ville en raison du vieillissement de la population et des préoccupations environnementales, d'anticiper, d'organiser le renouvellement des commerces et de se préparer aux fortes mutations en cours et notamment du fait du développement exponentiel du commerce par Internet.

- Une proposition est faite de créer un site Internet commun pour tous les commerces de Saint-Germain pour faciliter leur adaptation aux nouvelles technologies ; ce qui permettrait de réduire les coûts et de répondre à l'essor de l'e-commerce.

- Il est proposé de renforcer la continuité commerciale entre la place du Marché et au-delà de la rue de Paris vers la rue du Maréchal-Lyautey, d'attirer de nouvelles enseignes non encore installées.

■ Le caractère international

Chacun se félicite du cosmopolitisme de Saint-Germain, facteur d'ouverture, de renouvellement de la population. S'appuyant sur le lycée International et la présence d'entreprises étrangères dans l'ouest parisien, des pistes nouvelles sont à rechercher pour développer la notoriété internationale de Saint-Germain comme par exemple l'essor du tourisme, facteur également de développement.

■ L'université et les écoles

Saint-Germain, ville scolaire, forte de ses 20 500 élèves mériterait un nouveau développement dans le domaine de l'éducation. De nombreuses propositions sont faites : un plus grand nombre de classes préparatoires d'un bon niveau ou des écoles spécialisées (collège hôtelier, école de design autour du bois, centre de recherche sur l'agriculture biologique...).

Mais la dimension qui manque à Saint-Germain et que tous regrettent est la dimension universitaire, occasion manquée au moment où s'est effectuée la vague de déconcentration des universités parisiennes.

Pour Saint-Germain, l'ambition est celle d'une université ouverte sur l'extérieur, de dimension internationale, avec des activités fortes de recherche. Marc Ferro, qui insiste sur l'importance des activités intellectuelles, affirme : « *l'avenir est dans la matière grise* ».

L'université, disposant de « pôles d'activités doubles ou triples » scientifiques, sociales... pourrait être comparable aux universités étrangères les plus prestigieuses (Marc Ferro n'hésite pas à citer Harvard).

L'introduction de l'enseignement supérieur permettrait également de retenir les jeunes, gage d'animation et de dynamisme dans une cité.

Le projet actuel de création d'un Institut d'études politiques, confortant l'installation d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) fait l'unanimité.

Mais on ne peut concevoir une université moderne sans capacité de logements pour les étudiants, d'où la nécessité d'une vision plus ouverte de l'urbanisme pour trouver les disponibilités foncières.

■ La culture et les arts

C'est par le rayonnement culturel que Saint-Germain pourra également développer son attractivité, car elle ne tire pas suffisamment partie de ses atouts (son histoire, ses grands hommes...). Il est proposé un festival international de musique autour de Debussy. Il conviendrait de tirer un meilleur profit de l'Université libre qui attire des adhérents de 59 communes, du label « Scène de musiques actuelles » de la CLEF, du théâtre, du château (qui pourrait devenir un centre permanent de conférences, de manifestations culturelles...).

Les jeunes souhaitent plus d'occasions de rassemblement comme la Fête de la musique.

La ville dispose d'un fort potentiel culturel (Jehan Alain, Claude Debussy, Gérard de Nerval...) qu'elle devrait transformer en une véritable « ambition culturelle ». L'organisation d'un événement « phare » qui donnerait une notoriété à Saint-Germain est plusieurs fois évoquée.

Faire de Saint-Germain une ville labellisée « Ville en poésie » avec les engagements suivants : participer au « Printemps des poètes », créer une maison de la poésie, donner des noms de poètes à des rues, mettre un affichage de poésie pérenne, créer un promenoir poétique dans un jardin public, offrir à chaque mariage un livre de poésies...

VI Le développement de Saint-Germain

Le développement économique de Saint-Germain ne semble pas constituer une priorité notamment en raison du manque de disponibilités foncières. Il est toutefois jugé utile pour que la ville ne devienne pas une « cité dortoir », une « ville de vieux » ou une « ville musée ».

Thèmes abordés :

■ Le tourisme

Saint-Germain pourrait davantage tirer partie de ses atouts : la nature, le château, le passé, la diversité du patrimoine architectural qui représente « *un voyage à travers le temps* »... et attirer des touristes de toutes les régions, de l'Île-de-France et même drainer une partie de la clientèle internationale de Versailles. Ce qui nécessiterait sans doute un meilleur équipement hôtelier, des « guides internationaux » et devrait créer une véritable « dynamique d'accueil » qui fait défaut.

Le tourisme fluvial pourrait être développé ainsi qu'un parcours cyclable Seine et forêt.

La valorisation des espaces boisés, des berges de la Seine, de la richesse historique pourrait redonner à Saint-Germain et ses environs « le potentiel d'attraction que cette zone exerçait sur les Parisiens à la fin du XIX^e siècle, comme en témoignent les écrits de Maupassant ou de Zola.

La participation de Saint-Germain au Schéma de pistes cyclables Londres-Paris, cheminant entre Seine et forêts est également mentionnée.

■ Les emplois

Frédéric Gilli note que Saint-Germain est déjà un pôle d'emplois significatif (1 400 entreprises) mais caractérisé par la prédominance des commerces et des services aux entreprises (services financiers, aide à la gestion...). Le pourcentage de cadres et d'emplois supérieurs est un trait majeur (30 %).

Dans le futur, Saint-Germain, lieu d'échanges à proximité de la Défense et de Paris, peut bénéficier du « besoin de desserrement » des emplois vers le grand ouest, notamment dans le secteur développement, innovation recherche. Attirer plus d'entreprises est une demande.

Après l'observation que l'emploi reste un « point faible » parce que les emplois existants sont très disséminés et « éclatés dans de petites entreprises » à Saint-Germain, une personne propose de créer « un endroit d'agrégation pour faire un pôle d'activité économique ».

Avec une population de 43 000 habitants, la ville n'atteint pas la « masse critique » pour devenir un centre d'activités et d'emplois identique à Rueil, Cergy...

■ La compétitivité

Chacun est conscient que la compétition sera rude entre les villes de l'ouest parisien. Pour faire face à la concurrence des zones d'emplois proches (Rueil, Cergy, Vélizy...) Saint-Germain doit trouver un créneau spécifique qui, compte tenu de son passé, pourrait être le développement durable.

Le développement économique ne peut se concevoir à l'échelle de la ville de 43 000 habitants mais doit être projeté au niveau d'une intercommunalité qui prendra en compte les nouveaux transports, à l'échelle d'une nouvelle agglomération de 200 000 habitants.

■ L'utilisation du site de l'hôpital et des lisières ferroviaires

Chacun est conscient des enjeux. Le projet de la lisière Péreire n'est que mentionné dans l'étude tout comme le projet de la dalle du Bel-Air, projets connus et attendus par la population.

Yves Lion propose d'aménager « une nouvelle centralité » dans la parcelle de 4 hectares du site de l'hôpital, actuellement refermé sur lui-même. Quelques pistes sont avancées : la conservation des constructions originelles et la chapelle, des deux pavillons récents (la clinique et le centre de radiothérapie), l'aménagement d'un parvis devant la chapelle, une programmation diversifiée.

Sur ce site, dans l'hypothèse d'une fermeture de l'hôpital, plusieurs affectations ont été retenues par les habitants : l'emplacement de l'université souhaitée, la construction de bureaux, d'un hôtel, des logements.

L'évocation de l'hôpital a permis de souligner « un blanc » de l'étude d'Yves Lion qui n'aborde pas le domaine de la santé.

Le site retenu pour l'implantation d'un nouvel hôpital à Chambourcy fait l'objet de nombreuses réserves : il est jugé inapproprié car il est éloigné, mal desservi par les transports en commun. Il est beaucoup moins favorable que le site actuel en centre-ville. En outre, il priverait Saint-Germain de nombreux emplois. Une réelle inquiétude est exprimée sur la disparition éventuelle totale de l'hôpital et l'organisation des urgences.

■ Une perspective de développement durable

Bien que peu développé dans l'étude, le développement durable y figure en filigrane et nombre d'habitants y ont fait allusion, écrivant que le devenir de Saint-Germain ne devait pas se penser uniquement en termes d'urbanisme mais aussi en terme environnemental.

Le développement de Saint-Germain n'est manifestement envisagé qu'en y intégrant tous les aspects du développement durable, en continuité des démarches entreprises par la ville depuis de nombreuses années et qui correspondent à son identité.

Il est rappelé les diagnostics réalisés par la ville pour tester l'efficacité énergétique, mesurer les émissions, établir une carte du bruit, promouvoir le tri des déchets, procéder à une thermographie aérienne.

Il est suggéré d'encourager toutes les pratiques de développement durable au niveau des constructions, des rénovations de bâtiments mais aussi au niveau de la vie quotidienne.

Saint-Germain doit devenir « *un prototype du développement durable* » dans l'urbanisme et les transports.

L'HÔPITAL



L'HÔPITAL AUJOURD'HUI ?
ILLUSTRATION D'UNE RECONVERSION DE L'HÔPITAL

-  Bâtiments démolis
-  Bâtiments conservés



DEMAIN ? UNE UNIVERSITÉ, UN CENTRE D'AFFAIRE ?
ILLUSTRATION D'UNE RECONVERSION DE L'HÔPITAL

-  Bâtiments conservés
-  Bâtiments neufs
(hypothèse : 55 000 m² SHON environ)

VII L'intercommunalité et le Grand Paris

L'étude prospective ne conçoit pas l'avenir à long terme de Saint-Germain en dehors du Grand Paris considéré comme une chance ouvrant de nouvelles perspectives. C'est une opinion largement partagée par tous ceux qui se sont exprimés qui mesurent les enjeux et l'impossibilité pour la ville de se transformer à l'intérieur de son seul territoire.

Si Saint-Germain n'est pas inclus dans les boucles des nouveaux transports en commun comme gare ferroviaire, la ville n'en est pas moins concernée par le devenir du Grand Paris, mégalopole en gestation.

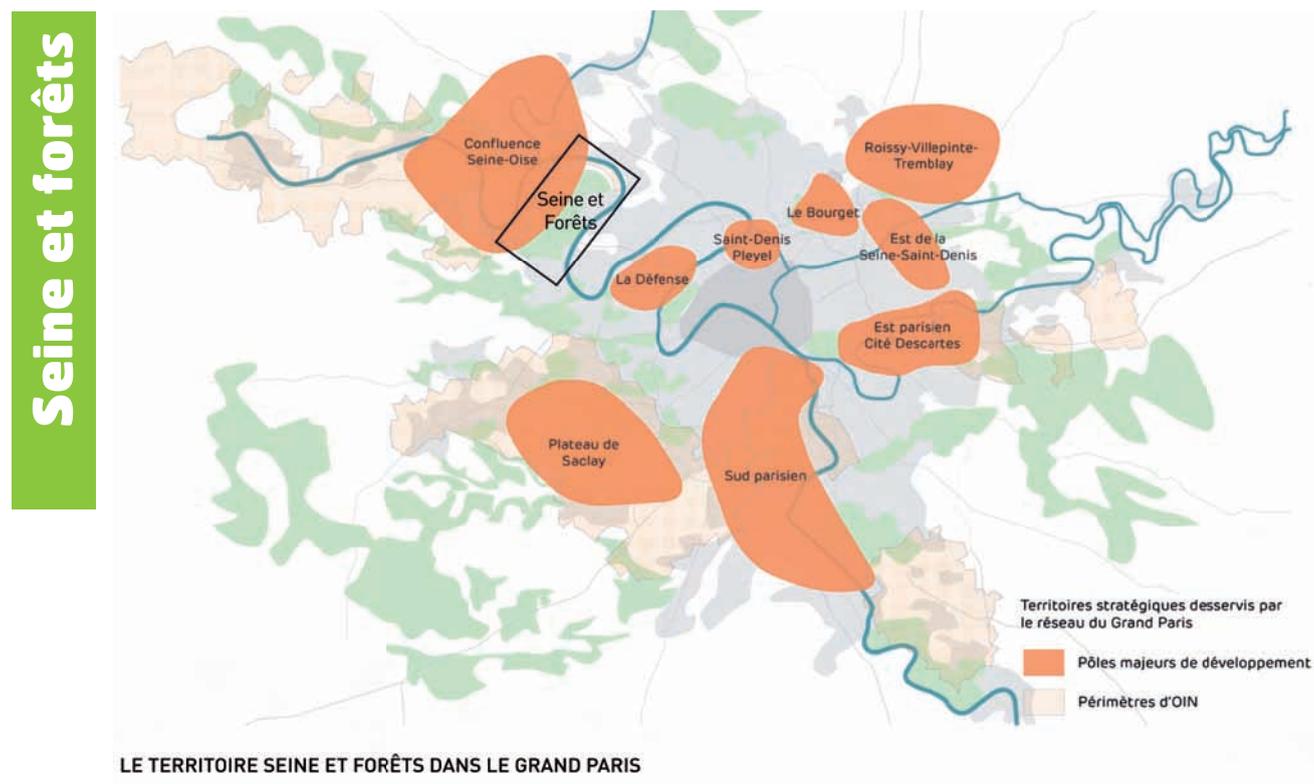
Le devenir se fera donc autour d'un territoire à deux niveaux : l'intercommunalité et le Grand Paris.

■ Une agglomération de 200 000 habitants

Un consensus se fait sur la nécessité de l'intercommunalité, étant entendu que l'on sort d'une « logique administrative » pour entrer dans une « logique territoriale ».

Le périmètre à 13 communes (Achères, Aigremont, Chambourcy, Conflans Sainte Honorine, Fourqueux, Le Pecq, Le Port-Marly, L'Étang-la-Ville, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Poissy, Saint-Germain-en-Laye), arrêté par le préfet, est connu et il est même souhaité un périmètre plus large avec Maisons-Laffitte et Le Mesnil.

Certaines convergences sont reconnues (le bassin de vie des cantons de Saint-Germain, Le Pecq, l'axe Seine et forêt...) mais des faiblesses sont soulignées pour le périmètre envisagé à 13 communes : l'activité économique serait centrée sur des activités à faible valeur ajoutée, à faible potentiel de développement comme l'automobile, l'éloignement des pôles structurants du futur comme Saclay...).



Un rapprochement avec d'autres intercommunalités (Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS) qui comprend Croissy-sur-Seine, Chatou, Le Vésinet, Montesson, Carrières-sur-Seine, Houilles et Sartrouville) paraît nécessaire afin de permettre des synergies fortes au niveau des transports, des activités culturelles, sportives, sociales. Il est préconisé de mettre l'accent sur les activités tertiaires à haute valeur ajoutée, issues de la recherche et de l'innovation afin de combler le retard pris.

L'extension de Saint-Germain, l'amélioration de ses transports en commun, la construction de la A 104, la création d'activités économiques et d'emplois, la construction de logements sont souvent restitués dans le cadre de l'intercom-

municipalité perçue davantage comme une intercommunalité de projets même si la mutualisation des moyens est également évoquée. Il est également proposé de redonner une place à la culture maraîchère.

La future intercommunalité doit intégrer une « logique fédéraliste avec un principe de subsidiarité », chaque commune apportant son potentiel de développement mais chacune gardant sa spécificité, étant entendu que Saint-Germain ne doit pas perdre « son âme ».

La future intercommunalité devra assurer des complémentarités et des liaisons avec deux autres grandes intercommunalités : celle de Versailles et celle de Cergy.

La très grande intercommunalité est celle qu'il faut viser à long terme selon les urbanistes.

Antoine Grumbach, architecte, affirme : « *Il n'y a pas d'avenir à Saint-Germain si Saint-Germain ne tend pas la main au regroupement des communes* ».

Yves Lion recense sept projets relevant de l'échelle intercommunale, métropolitaine ou régionale : la confluence Seine et Oise (Cergy, Achères, boucle de Chanteloup, boucle de Saint-Germain), la Francilienne (A 104), le port Seine Métropole, la station d'épuration du SIAAP, les espaces libérés par le SIAAP, la gare de triage et l'hôpital de Chambourcy.

De nombreux commentaires recourent cette analyse et l'approuvent.

■ Le Grand Paris

Il s'analyse pour Yves Lion comme un territoire où Saint-Germain a un rôle à jouer tant par sa forêt, sa terrasse que par son appartenance à une boucle de la Seine située dans le grand ouest.

Le GRAND PARIS recouvre trois grandes notions :

- Le concours international lancé le 4 juin 2008 auquel ont participé Yves Lion et Antoine Grumbach et qui avait pour objet de « *travailler sur un diagnostic prospectif, urbanistique et paysager à l'horizon 20, 30 voire 40 ans* ». Il s'agissait d'imaginer le Grand Paris tout comme sont en cours d'élaboration le Grand Londres et le Grand Moscou. La consultation achevée, l'Atelier international du Grand Paris, a pris le relais et suit les projets pouvant entrer dans cette nouvelle dynamique (650 recensés aujourd'hui).

- Un grand réseau de transports publics comprenant lui-même un tracé métropolitain express, des projets ferrés, routiers et fluviaux.

- Des grandes opérations d'urbanisme comprenant des pôles économiques, commerciaux, scientifiques, culturels, universitaires. Deux intéressent des territoires voisins de Saint-Germain : l'Opération d'intérêt national Seine-Aval (51 communes) et Seine Métropole à la confluence Seine/Oise qui fera l'objet d'un Contrat de développement territorial regroupant des projets de développement économique (port, activités liées à l'écoconstruction), des projets de développement urbain (logements) et des projets d'infrastructures ou d'interconnexions (A 104, LGV Paris-Normandie, Éole, tangentielle Ouest).

La consultation organisée à Saint-Germain démontre que tous ces projets sont connus d'un grand nombre de personnes et qu'elles y voient une opportunité pour Saint-Germain qui ne doit pas rester à l'écart.

Saint-Germain n'est pas une gare du nouveau réseau de transport métropolitain qui fait l'objet de critiques : projet « *très années 60, il dilate l'espace régional et augmente les pressions urbaines sur les franges de l'agglomération* ». Mais Saint-Germain est impactée par toutes les opérations d'urbanisme, d'infrastructures qui concernent les communes mi-toyennes ou voisines.

Un consensus se dégage pour que Saint-Germain bénéficie de ces grandes opérations d'urbanisme et y participe.

Le futur port Seine Métropole (qui empiéterait sur le territoire de Saint-Germain) intéresse, pourvu qu'il ne soit pas réalisé avant le bouclage de la Francilienne. Il est replacé dans son contexte par Antoine Grumbach qui rappelle que les grandes métropoles sont portuaires et que la vallée de la Seine a déjà une histoire très riche sur tous les plans : culturel, paysager, industriel, logistique. Le travail d'Antoine Grumbach qui a englobé tout le territoire de la Vallée de la Seine jusqu'au Havre souligne l'alternance entre les espaces de nature, les espaces résidentiels et le développement économique.

Saint-Germain, située dans une boucle de la Seine ne doit pas s'y enfermer mais travailler en complémentarité avec la boucle de Chanteloup et s'inscrire dans une nouvelle configuration avec le port Seine Métropole, à la confluence de la Seine et de l'Oise.

Un économiste note que « *culturellement l'état d'esprit de la ville reste uniquement basé sur le microcosme du territoire* » et que « *les mentalités ne sont pas encore prêtes à imaginer la reconstruction* » induite par le nouveau pôle de confluence.

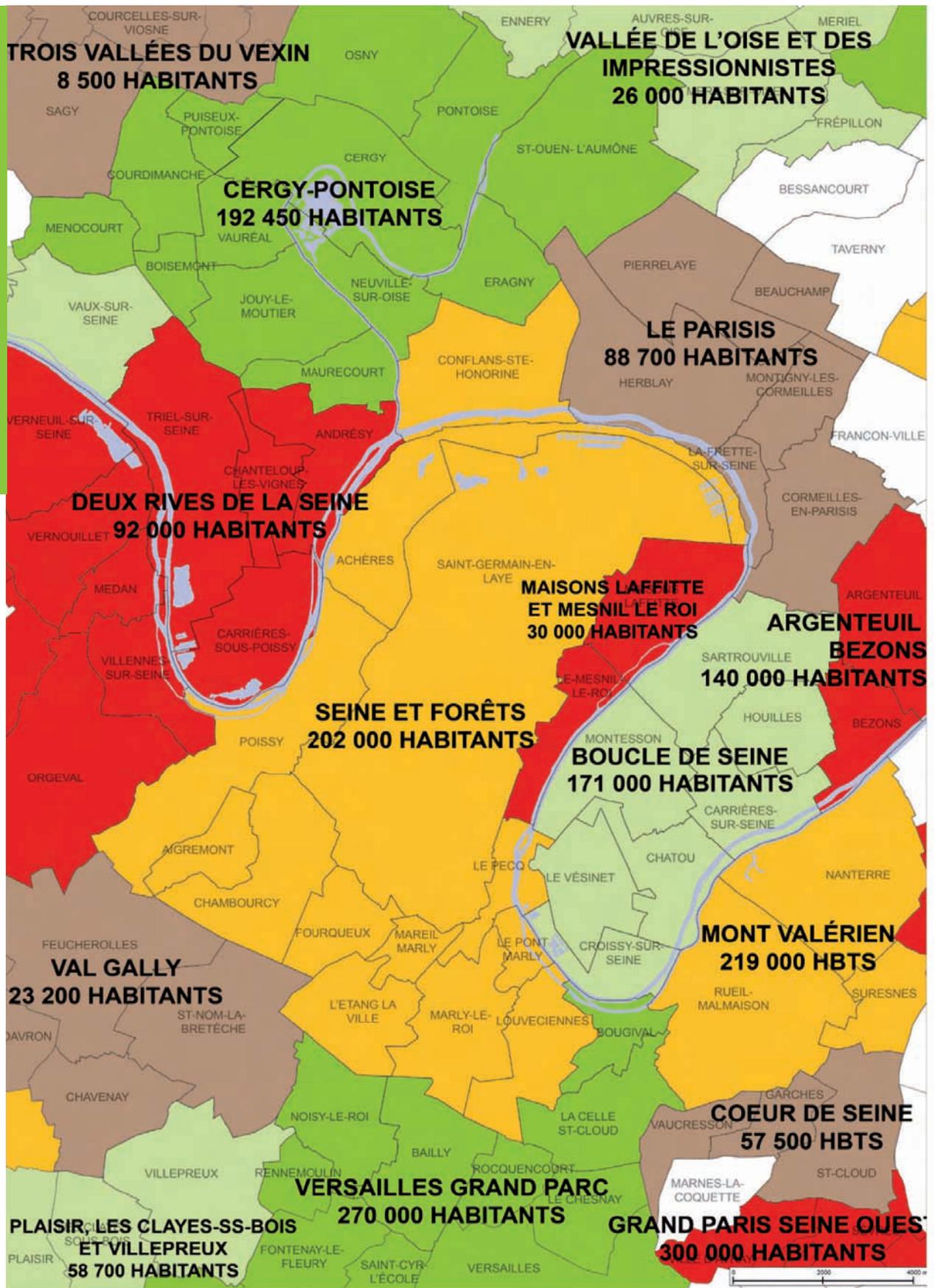
Antoine Grumbach approuve cette analyse, soulignant que les Saint-Germainois regardent principalement vers Paris et la Défense et que le « *pôle d'Achères reste encore très éloigné de leur axe de vision* ».

La construction du canal Seine-Nord et la mise en valeur de la Confluence Seine-Oise permettront de ne pas se limiter à un port logistique mais, en cohérence avec l'Opération d'intérêt national (OIN) Seine-Aval, de construire un nouveau pôle économique axé sur le développement durable, désenclavé grâce à la tangentielle ouest, la A 104, la Ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Normandie et les nouvelles interconnexions du RER A.

Si nombre d'opinions exprimées continuent à situer le développement de Saint-Germain tourné vers Paris, Antoine Grumbach, lui, affirme « *Paris n'est pas l'avenir de Saint-Germain* ».

■ **La RD 113, « territoire économique » mentionné par l'étude**

Saint-Germain est également englobée dans la réflexion sur le devenir économique du corridor de la RD 113 avec les communes de Poissy, Aigremont, Chambourcy, Orgeval, Villennes. L'étude d'Yves Lion ne fait que la mentionner.



PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION DES YVELINES
 (Source : D'après un document de la Préfecture des Yvelines, 28 avril 2011)

CONCLUSION

La ville de Saint-Germain-en-Laye a réussi à intéresser deux urbanistes du Grand Paris qui ont tenté de projeter le devenir de son territoire et de sa population en l'intégrant dans les évolutions à très long terme de la région Île-de-France.

La population s'est mobilisée pour montrer son attachement exceptionnel à Saint-Germain et sa volonté d'être associée aux orientations qui seront prises en matière d'urbanisme, d'équipements, de développement démographique et économique.

Plusieurs personnes ont suggéré que la réflexion se poursuive à travers des groupes de travail et que d'autres consultations de ce type soient mises en œuvre.

On relèvera plusieurs paradoxes qui se sont exprimés à travers les contributions : on veut à la fois piétonner et mieux circuler en centre-ville, on accepte de densifier mais il ne faut pas dénaturer Saint-Germain en lui retirant ses spécificités sociales, on veut garder le caractère « sauvage » de la forêt et accroître sa fréquentation, on veut préserver l'attractivité commerciale tout en limitant les accès aux automobilistes...

Des priorités très marquées se sont dégagées : oui à la participation de Saint-Germain à la constitution du Grand Ouest, oui à la transformation de Saint-Germain, ville à « parfaire plutôt qu'à faire », oui à un avenir centré sur le développement durable pourvu que toutes les évolutions préservent « l'épaisseur historique » atout primordial, la qualité de vie que lui confèrent la forêt, l'ouverture à l'international et le dynamisme commercial.

Les Saint-Germainois ont choisi d'habiter une ville d'exception et s'ils savent que des mutations sont en cours, ils resteront vigilants pour que soient opérés des choix compatibles avec la spécificité de leur ville.

Doutant de la faisabilité des grands projets « utopiques » évoqués autour du Grand Paris, arc-boutées au principe de réalité, quelques personnes ont fait part de leur scepticisme. Sans méconnaître les gigantesques contraintes financières évoquées par elles, il n'est pas interdit de rêver, avec l'aide des urbanistes, à son futur cadre de vie. Si certains projets tomberont dans l'oubli, d'autres, au fil du temps, pourront être réalisés et la population pourra se prévaloir d'y avoir été associée.



Terrasse Le Nôtre



Quartier Bel-Air



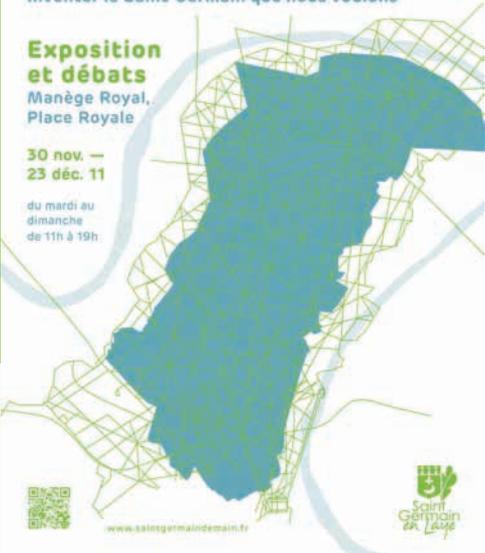
Restitution consultable et téléchargeable sur :
www.saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 00

**QUEL SAINT-GERMAIN
DEMAIN?**

Inventer le Saint-Germain que nous voulons

**Exposition
et débats**
Manège Royal,
Place Royale

**30 nov. —
23 déc. 11**
du mardi au
dimanche
de 11h à 19h



 www.saintgermaindemain.fr 



Photographies
© Jacques Paray / Ville de Saint-Germain-en-Laye
© Pixlab

Dessins / illustrations
© Ateliers Lion architectes urbanistes / Campana Eleb Sablic